

## Le syndrome de rumeur

Michel-Louis Rouquette

Communications, Année 1990, Volume 52, Numéro 1  
p. 119 - 123

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

*Michel-Louis Rouquette*

## Le syndrome de rumeur

Par-delà la contingence de ses contenus, la rumeur forme un « tableau » psychosocial qui donne au phénomène son identité. Cette approche en syndrome est ancienne puisqu'on la trouve déjà chez Knapp (1944). Toutefois, la simple exposition de traits descriptifs ne suffit pas en elle-même à garantir la généralité et la stabilité du concept, dans la mesure notamment où elle ne permet pas de distinguer l'essentiel de l'accessoire et le permanent de l'accidentel. Il faut y joindre la réalisation de deux conditions : le syndrome doit être *économique* (on doit minimiser le nombre de ses composantes sans pour autant compromettre sa validité) et *cohérent* (on doit montrer que chacun de ses traits entretient une relation de dépendance avec au moins un autre).

Compte tenu de cette double contrainte, le syndrome de rumeur peut être défini, semble-t-il, par la coalescence de quatre traits :

a) L'*implication* des sujets transmetteurs. L'intuition suggère et l'observation confirme que les relais des rumeurs sont toujours à quelque degré « concernés » par les messages qu'ils transmettent : qu'il s'agisse d'assimilation ou de différenciation sociales, d'explication sur mesure ou de visée pragmatique (cf. Rouquette 1989), les contenus produits et propagés se rapportent à des caractéristiques de l'existence actuelle des individus. Non sans avoir remarqué d'emblée que ces caractéristiques peuvent être objectives, idéologiques ou imaginaires, on parlera d'*implication* pour désigner cette référence constitutive.

Il existe vraisemblablement des degrés d'implication, variant selon la nature et le nombre des caractéristiques mises en jeu. Quant à leur nature, il y a sans doute lieu de distinguer deux aspects :

- D'une part, leur *compréhension* ou, si l'on préfère, leur précision descriptive relativement à la population considérée. « Ouvrier métallurgiste » sera ainsi plus impliquant qu'« ouvrier », si l'on est soi-même ouvrier dans cette branche. En d'autres termes, une

caractéristique est d'autant plus impliquante qu'elle convient au moins d'individus possible et donc renvoie à une appartenance sociale plus précise.

- Il faut également considérer, d'autre part, la *valorisation* des caractéristiques impliquantes, c'est-à-dire leur situation relative, attribuée par les individus considérés, sur des échelles d'intérêt, d'attrait, d'importance, etc. Cette valorisation n'est évidemment pas indépendante des élaborations idéologiques propres au groupe dans lequel la rumeur apparaît.

b) *L'attribution*. La rumeur est un discours rapporté : non pas la signalisation d'un événement, mais le compte rendu de la signalisation d'un événement; non pas un témoignage, mais le témoignage d'un témoignage. Elle renvoie toujours à un fait qui n'est pas immédiat et concomitant à sa transmission : son objet se trouve décalé dans le temps et souvent dans l'espace par rapport au récepteur. Ainsi le contenu des rumeurs est-il invérifiable directement.

Isolément, cette propriété n'est pas particulière aux rumeurs, la plupart des communications quotidiennes étant tout aussi invérifiables directement, et la plupart des destinataires ne cherchant d'ailleurs pas à les vérifier. Mais l'invérifiabilité est ici compensée par *l'attribution*, c'est-à-dire l'adjonction au message d'une indication concernant sa source. Il existe deux grandes formes d'attribution (cf. Rouquette 1975) :

- L'attribution anonyme ou quasi anonyme (le « on », l'« ami d'un ami »...), qui fonctionne par sa généralité comme support d'identification.

- L'attribution à une personne ou un groupe dont la compétence est en principe reconnue par les partenaires de l'échange.

Ainsi, l'attribution renvoie toujours à l'appartenance sociale des individus. On y reviendra plus loin.

c) *La négativité*. La rumeur rapporte rarement des perspectives agréables sur le présent : menaces, agressions, dangers, situations aversives et dégradation morale en fournissent l'ordinaire. Les rumeurs positives ou d'espoir sont exceptionnelles et semblent limitées à quelques situations extrêmes dans lesquelles les relations sociales habituelles se trouvent bouleversées. La « négativité » des contenus constitue donc seulement un trait probable du syndrome, le symptôme récurrent d'une variable plus profonde. Plutôt que de supposer, à l'origine de ce biais sémantique, une tendance psychologique strictement individuelle, on peut en chercher les raisons dans la structure même des rapports sociaux.

d) *L'instabilité* relative du message lors de sa constitution en

rumeur (mais pas forcément lors de sa transmission) correspond à un quatrième trait définitoire du phénomène. On sait que cette instabilité est remarquablement bien simulée par la technique classique d'Allport et Postman. Le destinataire déforme ce qu'il a entendu par oubli, ajout ou restructuration; il tire le message dans le sens de ses préoccupations ou de ses obsessions et lui donne une « bonne forme » cognitive grâce à diverses opérations de transformation. La prise en compte de cette propriété d'instabilité permet d'insister sur le fait fondamental que la rumeur est un produit; autrement dit, qu'elle résulte d'un *processus de production*.

Il reste à montrer la cohérence de ce syndrome, défini par les quatre traits d'implication, d'attribution, de négativité et d'instabilité génétique. On essaiera de le faire à partir de la combinaison de deux facteurs généraux : le maintien ou le renforcement de la cohésion sociale; la préservation ou le rétablissement de la consistance cognitive. Cohésion sociale et consistance cognitive seront d'abord conçues comme des principes organisateurs des données d'observation ou d'expérimentation. Secondairement, ces principes peuvent permettre de définir des variables intermédiaires invoquées pour l'explication des comportements.

a) La *cohésion sociale* a pour composantes majeures l'appartenance au groupe considéré et la différenciation des relations entre les groupes. Plus précisément, on fait l'hypothèse que l'individu privilégie son inscription identificatoire dans un groupe particulier, celui-ci ne pouvant être singularisé que s'il diffère explicitement d'au moins un autre. Autrement dit, le sujet recherche, affirme et confirme une spécificité sociale qui ne peut aller sans différenciation. Se retrouver « entre soi », c'est objectiver l'existence séparée des autres en montrant que leurs habitudes, leurs intérêts, leurs normes diffèrent : l'identité se noue à partir de l'opposition, la communauté présuppose l'altérité, la ressemblance apparaît sur un fond de dissemblances. Entre mille exemples, les veillées cévenoles du XIX<sup>e</sup> siècle illustrent clairement ce point :

Par le proverbe et la devinette, par la contrefaçon des parlers voisins et les contes à rire, on définissait ce qu'était le « quartier » ou ne l'était pas, on typait l'extérieur au village ou à la commune, on se disait montagnard en moquant le citadin [...]. La communauté de veillée par le partage du rire se reconnaissait dans son unité en se démarquant, au fil des contes, de ce qui n'était pas elle, à quelque degré que ce soit. C'était alors, si nous pouvons brièvement

titrer ces dynamiques, *parler des autres et parler de soi* (Pelen et Pelen 1978, p. 35).

La structure cognitive correspondante est donc une triade comprenant les éléments P (individu considéré), G (groupe d'appartenance) et O (autre groupe, différencié de G). Le lien PG est positif, les relations PO et GO négatives. Cette structure est équilibrée au sens de Heider (1946) et le sujet va s'efforcer de la maintenir telle au long de ses activités cognitives et discursives. On atteint ainsi le second principe organisateur des données, la consistance individuelle.

b) La *consistance* correspond au fait que les individus cherchent préférentiellement à maintenir ou à rétablir la cohérence interne de leur système cognitif. Celle-ci est assurée lorsque les informations, les opinions ou les croyances afférentes à une situation particulière sont mutuellement compatibles (sur la notion de compatibilité, cf. Rouquette 1988, chap. III).

On essaiera donc de montrer que les composantes caractéristiques du syndrome de rumeur peuvent être rattachées à l'intervention de ces deux principes conjecturaux. Pour cela, on examinera successivement les relations entre implication et négativité, entre implication et attribution, et entre implication et instabilité.

a) L'implication, on l'a vu, touche à l'appartenance sociale des individus en même temps qu'elle en procède. L'appartenance peut être décrite par la triade standard : « J'appartiens à un groupe G distinct d'au moins un autre, O » – et le sujet s'efforce de préserver cette appartenance. Or, tout message de rumeur affirme un prédicat qui est rattaché soit à G soit à O. S'il est affecté positivement à O, ce prédicat se trouve conséquemment, selon le principe de l'équilibre structural, nié de G; l'inverse, lorsque le prédicat est affecté à G. Ainsi, la situation d'élaboration et de réception de la rumeur inclut de toute façon des relations négatives : l'autre, O, présente une caractéristique aversive que « nous » rejetons; ou l'autre met en cause, plus ou moins directement, une valeur qui « nous » caractérise.

b) Le sujet privilégie la cohésion sociale. Aussi le caractère invérifiable de la rumeur ne doit-il pas entraîner de suspicion troublante, de remise en question du partenaire et de l'appartenance au groupe. Ce dernier demeure la référence permanente de la pensée sociale des individus, son principe de pertinence et de régulation. D'où le phénomène de l'attribution, c'est-à-dire l'adjonction au récit d'une indication concernant sa source et qui en assure la crédibilité.

c) Il reste à examiner la relation entre implication des sujets et

distorsions du récit. On montre expérimentalement (Rouquette 1980) que plus les individus sont impliqués au sens défini ci-dessus, moins bonne est la mémorisation du message qu'ils reçoivent. Cet effet est en raison directe de la complexité ou richesse sémantique des contenus reçus, et on peut l'interpréter en termes de saturation ou d'incertitude des processus de traitement de l'information. Ainsi, les distorsions constatées lors de la genèse et de la transmission des rumeurs ne sont pas seulement dues aux capacités limitées de la mémoire humaine : elles sont aussi des effets de l'organisation cognitive propre aux sujets transmetteurs dans une situation particulière.

Michel-Louis Rouquette  
Université Montpellier-III

#### RÉFÉRENCES CITÉES

- HEIDER (F.), 1946, « Attitudes and Cognitive Organization », *Journal of Psychology*, 21, p. 107-112.
- KNAPP (R.H.), 1944, « A Psychology of Rumor », *Public Opinion Quarterly*, p. 22-37.
- PELEN (J.N.), et PELEN (N.), 1978, *Récits et Contes populaires des Cévennes*, t. I, Paris, Gallimard.
- ROUQUETTE (M.-L.), 1975, *Les Rumeurs*, Paris, PUF.
- ROUQUETTE (M.-L.), 1980, *La Pensée sociale et les Phénomènes de rumeurs*, thèse de doctorat d'État, université de Provence.
- ROUQUETTE (M.-L.), 1988, *La Psychologie politique*, Paris, PUF.
- ROUQUETTE (M.-L.), 1989, « La rumeur comme résolution d'un problème mal défini », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXVI, p. 117-122.